

# LA LETTRE D'INFORMATION DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NOUVELLE-AQUITAINE

# LE MOT D'ARIANE GUILLAMET



J'ai grandi avec une mère engagée pour la cause environnementale. Elle m'a très vite inculqué la nécessité de protéger le vivant, autant la faune que la flore. Avant que je le comprenne moi-même, elle m'a appris très jeune qu'aimer ne se résumait pas à posséder. Les sorties au zoo ou dans des parcs aquatiques étaient d'emblée proscrites. J'ai eu la chance de vivre huit années aux bords de la mer, à Jardsur-mer. J'ai pu arpenter les côtés sauvages, de la mer au marais, de véritables échappatoires.

La première association à m'avoir inspiré est Sea Shepherd. Leur combativité au quotidien m'a immédiatement touchée, j'ai su à travers leurs actions que ma vie se porterait dans un sens : protéger l'environnement.

En 2018, j'ai repris des études de Droit à l'Université de Limoges. Le Droit est lacunaire, mais le fait qu'il soit en évolution constante est synonyme d'espoir. Il est important à mon sens de voir toujours plus loin que ses idéaux, d'apprendre, de se corriger constamment. C'est ce que j'aime dans le Droit en général, malgré des régressions notables, il évolue.

Le master en droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme que je fais à Limoges est passionnant. Le droit de l'environnement est sûrement la branche du Droit où il y a le plus de manquements, c'est là où je trouve mon intérêt. Il est fragile et ne demande qu'à croître.

C'est par rapport à cela que mon intérêt pour le monde associatif prend tout son sens. Ce stage au sein de FNE Nouvelle-Aquitaine confirme ma volonté de devenir juriste au sein d'une association de protection de l'environnement. Une vision non lucrative dans une société guidée par l'argent me fascine. Se battre pour une cause et non pour une récompense. Je trouve cela merveilleux.

Ariane Guillamet, stagiaire au sein de FNE NA



# TRANSITION ENERGETIQUE ET DES TERRITOIRES

## LA SOBRIETE

« La parfaite raison fuit toute extrémité, et veut que l'on soit sage avec sobriété »

Molière, Le Misanthrope

En 2022, l'ONG <u>Global Footprint Network</u> annonce que le 22 juillet est le jour à partir duquel nous puisons plus de ressources renouvelables que la planète est en mesure de nous donner. Nos modes de consommation ne peuvent continuer ainsi. Face à ce constat a émergé le concept de « sobriété », désormais omniprésent dans les médias et dans les discours publics. Mais qu'est-ce que la sobriété ?

Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) définit la sobriété comme «l'ensemble des mesures et de pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter l'utilisation d'énergie, de matériaux, de terres et d'eau tout en garantissant le bien-être de tous dans le cadre des limites planétaires» (6º rapport du GIEC - résumé pour décideurs).

#### Les limites planétaires

Le concept des limites planétaires définit un espace de développement sûr et juste pour l'humanité, fondé actuellement sur neuf processus biophysiques qui, ensemble, impactent la stabilité de la planète : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles biogéochimiques de l'azote et du phosphore, les changements d'utilisation des sols, l'acidification des océans, l'utilisation mondiale de l'eau, l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique, l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère, l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère.

Parmi les limites planétaires de ces 9 processus, en 2015, 2 étaient déjà dépassées (perturbation des cycles de l'azote et du



phosphore et érosion de la biodiversité) et 2 étaient assez proches de l'être (changement climatique et changement d'utilisation des sols). Pour 3 autres d'entre elles, les données sont insuffisantes pour évaluer l'état de dépassement.

Pour en savoir plus :

Les limites planétaires sur le site du gouvernement Notre Environnement

#### Vers un modèle de société plus juste

Parler de sobriété, c'est donc **proposer un nouveau modèle de société** qui permet à la fois de répondre aux enjeux environnementaux, en respectant les limites planétaires, mais aussi aux enjeux sociaux, en garantissant à chaque personne de vivre dignement.

Vous souhaitez agir pour plus de sobriété, rendez-vous sur le site de <u>France Nature Environnement</u>.

Crédit photo: Photo de ANIRUDH sur Unsplash



## SENTINELLES DE LA NATURE

#### Inventaire régional des actions favorables à l'eau

FNE Nouvelle-Aquitaine recherche le plus grand nombre d'actions favorables à l'eau, réalisées dans la région. L'objectif est de les recenser et de les publier sur la cartographie participative du site internet Sentinelles de la Nature.



En publiant les actions favorables à l'eau que vous nous signalerez nous montreront au plus grand nombre la diversité des moyens que l'on peut mettre en œuvre pour protéger l'environnement.

Les actions portées par des associations mais aussi des entreprises, des collectivités ou d'autres structures publiques sont les bienvenues.

Quelques exemples d'actions à valoriser :

- La restauration d'un cours d'eau
- Une sortie Nature dans une forêt alluviale
- La mise en place d'un arrosage économe
- Un ramassage de déchets le long des berges
- Un atelier sur les économies d'eau
- Le suivi d'une espèce qui affectionne les zones humides



Pour participer à ce recensement, rien de plus simple. Il suffit de créer un compte sur <u>Sentinelles de la Nature</u> et d'y signaler une « Initiative favorable à l'environnement ». Le site internet vous guidera et vous pourrez entrer une description de l'action ainsi qu'une photo. Les bénévoles des associations locales du mouvement FNE Nouvelle-Aquitaine vous contacteront pour publier cette initiative sur la carte publique.

#### La suite des Ateliers Sentinelles

Pour vous former aux prochains Ateliers Sentinelles rendez-vous sur le site internet de FNE Nouvelle-Aquitaine. Dorénavant une <u>page unique</u> répertorie tous les ateliers du semestre. Les deux prochains ateliers sont les suivants :

- Les dépôts illégaux de déchets Au centre nature La Loutre à Verneuil-sur-Vienne (87) et en visioconférence le samedi 13 mai 2023 de 14h à 17h - Pour s'inscrire <u>c'est par ici</u>
- Les pesticides dans l'environnement En visioconférence le mardi 23 mai 2023 de 18h à 19h30 - <u>Pour s'inscrire c'est</u> par ici





#### Quelques signalements traités par les bénévoles :







Dépôt de déchets (33)

Comblement d'une mare (79)

Pollution d'un ruisseau (87)

# PROTECTION DES ECOSYSTEMES

## LA LISTE ROUGE DES ARAIGNÉES DE FRANCE



L'association Française d'Arachnologie a publié la première liste rouge des araignées de France.

Les Listes Rouges sont un outil de connaissance indispensable à la définition d'une politique cohérente de préservation de la biodiversité. Basées sur une méthodologie rigoureuse et commune créée par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), elles ont pour objectifs de déterminer le nombre d'espèces menacées et de mesurer à quel point elles le sont, mais aussi d'identifier les menaces qui pèsent sur elles. Grâce à ces informations, il est ensuite possible d'identifier des priorités d'actions, de mobiliser le public et les politiques sur

l'étendue des menaces qui pèsent et sur l'urgence à agir. Ces listes permettent à tout un chacun de prendre des mesures afin d'enrayer l'extinction des espèces.

En ce qui concerne la première liste rouge des araignées de France, 1 622 espèces ont été évaluées, 16 sont en danger critique d'extinction, 82 en danger, 72 vulnérables et 101 quasi-menacées.

Plus de 600 000 données ont été mobilisées, 9 000 cartes réalisées, 3 000 données sont en open data et 5 publications ont été rédigées.

Vous l'aurez compris, c'est un projet de tous les records, y compris pour l'UICN. Un projet majeur pour nos dames à 8 pattes et pour une meilleure prise en compte dans le milieu de la biodiversité.

Pour en savoir plus : <u>le risque d'extinction des araignées de métropole évalué pour la première fois</u>

Crédit photo : Photo de Ed van duijn sur Unsplash



# DU CÔTÉ DE NOS ASSOCIATIONS

### CISTUDE NATURE



#### ENTOMO-NA: TOP DÉPART POUR LES OBSERVATIONS DE BOUSIERS ET PERCE-OREILLES

Le printemps est là et il est temps de s'équiper pour aller observer bousiers et perce-oreilles. Ainsi, Entomo-NA complète la panoplie d'outils à votre disposition pour contribuer à faire sortir ces espèces de l'ombre. Envie de peaufiner



vos connaissances ? Nous vous proposons aussi des formations grand public gratuites sur inscription !

Après la clé de détermination et le guide des gros bousiers, le site <a href="https://www.entomo-na.org">www.entomo-na.org</a> s'enrichit d'un nouvel outil. La clé de détermination des forficules - plus communément appelés perceoreilles - est maintenant disponible. Son utilisation mène à distinguer les unes des autres les 16 espèces déjà rencontrées en Nouvelle-Aquitaine.

#### Des formations grand public gratuites

Encore quelques hésitations tant sur les bousiers que sur les forficules ? Une formation est accessible gratuitement sur inscription. Au cours de la matinée vous vous familiariserez avec les différentes

espèces et apprendrez à identifier leurs critères de détermination. Pour les volontaires apportant un sandwich, une excursion de mise en pratique est proposée sur le terrain l'après-midi :

Aixe-sur-Vienne (87) : le jeudi 11 mai Eysines (33) : le samedi 17 juin

Inscription par mail: https://www.entomo-na.org/atlas/agenda (lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription)

Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site de Entomo-NA

# Retrouvez-nous sur fne-nouvelleaquitaine.fr

Comité de rédaction et crédits photos : Jules Boisseau - Michel Galliot - Moea Lartigau - Isabelle Loulmet -- Cathy Mazerm - Ariane Guillamet

Avec le soutien financier du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, du Fonds de Développement pour la Vie Associative, de l'Office Français de la Biodiversité et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne